

## Appel à candidature pour les étudiants de la section *Géopolitique et Relations Internationales* Étudier un semestre à Sciences-Po en France



Conformément aux termes d'accord de la convention cadre signée entre l'Université de la Manouba et l'Institut français Sciences- Politiques, et dans le respect des principes de l'égalité des chances pour tous les étudiants concernés de la 1<sup>ère</sup> Année, et la 2<sup>ème</sup> Année Géopolitique et Relations Internationale, nous sommes très heureux d'annoncer aux étudiants de la licence de Géopolitique et Relations Internationales la campagne de nomination au programme d'échange du semestre d'automne 2023 avec Sciences-Po. Nous vous informons que la candidature est ouverte pour s'inscrire dans ce projet d'échange jusqu'aux délais du 25/03/2023 à 14h.

Les étudiants sélectionnés et proposés seront nommés en ligne sur le système par leur professeur chargé de la convention. Ils suivront leurs études en septembre 2023 pour un semestre d'études à Sciences Po.

Les étudiants souhaitant participer au programme d'échange débutant en janvier 2024 ne peuvent être nommés par la même procédure **qu'à partir d'octobre 2023**.

L'enseignant référent de la convention M. ARGOUBI Néji, forme un comité scientifique chargé de trier les dossiers de candidature des étudiants en toute souveraineté ; il est tenu de choisir pour les échanges d'un semestre ou d'une année universitaire. Il se doit de fournir à Science-Po la liste des étudiants présélectionnés.

La procédure de nomination et d'insertion des étudiants prévue ne doit pas dépasser les délais du 31 mars 2023 à 16h00 (GMT+1) pour une arrivée au semestre d'automne de l'année académique 2023/2024.

Les référents pédagogiques de la FLAH de Manouba et de Sciences-Po Paris se chargent préalablement d'établir les équivalences dans les modules d'enseignement des niveaux d'étude concernés par l'échange et les communiquer aux services administratifs et informatiques des deux institutions.

Les critères de sélection des quatre étudiants sont objectivement :

- La moyenne générale de l'étudiant dans tous les examens qui précèdent la candidature, avec un bonus-malus pour ceux qui ont eu des mentions et ceux qui ont réussi à la session de contrôle
- La communication orale en langue française
- La qualité et la correction de l'écrit en langue française des examens qui précèdent la candidature.
- La discipline et la régularité dans les études

La prise en charge des billets d'avion sera assurée par la FLAHM. Le professeur chargé du suivi de la convention est en train de négocier avec l'administration de sciences Po la possibilité de la prise en charge du foyer universitaire.

Les étudiants concernés par cet échange doivent déposer leur candidature :

- 1- Dans le bureau d'ordre de la Faculté des Lettres des Arts et des Humanités.
- 2- Par mail envoyé à Monsieur Argoubi Néji, le professeur chargé de la convention avant le 25/03/2023 à 16h.

Pour plus d'information détaillée veuillez contacter M ARGOUBI Néji.

M ARGOUBI Néji  
Chargé de la convention avec Sciences-Po  
[nargeo220571@gmail.com](mailto:nargeo220571@gmail.com)  
[neji.argoubi@flah.uma.tn](mailto:neji.argoubi@flah.uma.tn)

